
Réunion de la formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie du 12 mai 2004

SYNTHÈSE

Au cours de sa réunion du 12 mai 2004, la formation Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie a validé le rapport sur la connaissance statistique de l'offre de produits industriels sur le marché français et délivré un avis d'opportunité aux enquêtes statistiques Presse et à la nouvelle enquête Moyens et modes de gestion de l'immatériel qui a pour particularité de retenir le groupe comme unité d'observation. La formation a également examiné les avants-projets de programmes statistiques 2005.

La formation avait demandé l'an passé que soient étudiées les possibilités d'une meilleure prise en compte de la dimension de marché intérieur français par la statistique publique. Une mission de l'inspection générale de l'Insee a donc été décidée sur le thème de « **la connaissance de l'offre de produits industriels sur le marché intérieur français** ».

Le besoin d'améliorer la connaissance de l'offre émane des industries les plus touchées par les mouvements de délocalisation ou par les importations de produits concurrents. Pour ce type d'industrie, la mission a constaté que les organisations professionnelles s'employaient à exploiter ou à compléter efficacement la statistique publique et se satisfaisaient de leur système d'information.

S'il n'y a donc pas lieu de recommander une réforme générale de l'appareil statistique publique, une utilisation conjointe des statistiques du commerce et de l'industrie devrait être encouragée et facilitée par une évolution spécifique des enquêtes. Cette évolution devrait porter prioritairement sur la nomenclature de ventilation des chiffres d'affaires du commerce de gros dans l'enquête annuelle d'entreprises, et sur la prise en compte des reventes en l'état dans les enquêtes de production industrielle, pour faciliter une analyse comparative des ventes de produits industriels fabriqués sur le sol national avec celles des mêmes produits revendus en l'état. Il est clair cependant qu'une telle évolution sera conditionnée par son impact sur la charge d'enquête. La mission invite donc à la mise en place de réflexions limitées aux branches les plus touchées pour lesquelles les organisations professionnelles concernées confirmeraient le besoin d'une évolution des enquêtes.

La formation a accueilli le rapport avec satisfaction. Les représentants des organisations professionnelles ont demandé que les publications de l'Insee comportent davantage d'informations relatives à la connaissance du marché directement utilisables et que les services statistiques aident les organisations professionnelles à exploiter les données publiques disponibles de la manière la plus complète possible.

Le processus de **révision 2007 des nomenclatures** internationale (CITI Rev.4) et européenne (NACE Rev.2) est actuellement à mi-parcours : les principes et les niveaux supérieurs (sections et divisions) sont déterminés. Les travaux de révision portent désormais sur les niveaux détaillés (niveaux groupes et classes) et les notes explicatives. Le Sessi a été chargé par l'Insee de l'animation de la réflexion pour le champ de l'industrie. Pour chaque division de l'actuelle nomenclature, le Sessi élabore un dossier (état de l'existant, évolutions envisagées...) qui sera transmis d'ici fin juin aux organisations professionnelles concernées par les activités couvertes. Les propositions faites par le Sessi reposent sur la prise en compte de l'importance économique des diverses classes de la NAF, l'intégration des activités en expansion, la cohérence stricte entre les nomenclatures d'activités et de produits - y compris avec la nomenclature douanière -, le choix de l'identité de la nomenclature française et de la nomenclature européenne. Ce dernier principe pourrait toutefois être remis en cause si des particularités françaises jugées suffisamment importantes n'étaient pas reprises au niveau européen. La codification de la nomenclature française pourrait alors se faire par l'ajout d'un caractère au code de la nomenclature européenne pour assurer une compatibilité immédiate NAF-NACE. Courant septembre, le Sessi devrait être en mesure de transmettre les principales réactions des organisations professionnelles à l'Insee qui est chargé de porter la proposition française auprès d'Eurostat.

Le groupe NACE-CPA d'Eurostat qui se réunira le 20 septembre 2004 se chargera de la synthèse des propositions reçues, constituant ainsi le corps des propositions européennes au niveau mondial.

L'enquête thématique nouvelle « **Moyens et modes de gestion de l'immatériel** » a pour but de recueillir des données quantitatives et surtout qualitatives sur la R&D, l'innovation, la gestion des brevets et des marques, la publicité et le marketing. Lors des enquêtes menées par le passé sur ces domaines, des difficultés sont apparues dans le recueil des données auprès des entreprises filiales de groupe. En effet, la stratégie dans ces domaines n'est pas définie au niveau des sociétés filiales mais par la direction du groupe dont elles dépendent. Les différents services statistiques participant à l'enquête (Insee, Sessi, Scees, Sdes, Ses) ont donc décidé de retenir, le cas échéant, le niveau **groupe comme unité d'observation**.

Les groupes français seront questionnés sur leur stratégie mondiale. Les groupes étrangers ne seront interrogés que sur leur restriction française. Si l'unité française est constituée comme une sorte de sous-groupe France, c'est une approche groupe qui sera adoptée. Si un tel sous-groupe n'est pas constitué sur le territoire français, seules les filiales françaises du groupe étranger seront interrogées. Une première phase de l'enquête consistera à identifier les bons interlocuteurs au sein des groupes, en recueillant les noms des correspondants à interroger.

La connaissance des groupes et notamment des niveaux opérationnels intermédiaires présents dans les groupes en sera alors améliorée. L'opération permettra ainsi d'enrichir le fichier des groupes et de définir plus précisément le contenu que devrait avoir un répertoire groupes. Cette expérience française pourrait servir d'exemple au niveau européen.

Les représentants des entreprises signalent toutefois qu'il convient d'être prudent et réserver l'interrogation au niveau des groupes au recueil de variables spécifiques.

Un avis d'opportunité est délivré à cette enquête.

Les **enquêtes statistiques Presse**, enquêtes de branche réalisées régulièrement depuis 1983, reçoivent également un avis d'opportunité favorable de la formation.

Parmi les nombreux **travaux prévus pour 2005**, à signaler la poursuite des efforts pour maintenir, voire améliorer, la qualité de l'indice de commandes reçues dans l'industrie ; la mise en place des indices de prix à l'importation de biens ; la poursuite des expérimentations de profilage, à un rythme toutefois un peu ralenti pour permettre d'analyser et d'intégrer toutes les connaissances acquises au cours des opérations déjà réalisées ; la mesure continue de la qualité des enquêtes de branches, dans le cadre de la charte qualité.